

Le 6 mai 2013.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 6 mai 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Monsieur Serge Leblanc, comptable, est également présent.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour, avec quelques points supplémentaires.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des deux derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous passons immédiatement à la présentation du rapport financier 2012, avec M. Serge Leblanc. Nous avons terminé l'année avec un surplus de 50 130 \$. Après quelques questions et commentaires de la part des conseillers, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport financier 2012.

Nous avons reçu :	taxes	18 351,65 \$	Finance Québec	
	remb. loisir	50,00	voirie 2011-2012	4 500,00
	remb. nsf	40,00	internet	245,00
remb. permis boisson OTJ		82,00	salle	60,00
	Amende	100,00	permis	60,00
	Taxes agricoles, direct	28 048,44		

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	3 ^e vers. quote-part	9 662,00 \$
Signo Tech	panneaux	64,24
FQM transport	25,74
H20	matériel usine	39,46
Chem Action	689,85
Coop. Bois-Francs	garage	794,43
....	caserne	505,85
....	diesel	3 322,64
Buropro	papeterie	75,26
RC Novation	service bureau + aqueduc	320,15
....	internet avril	321,93
Extincteur Victo		464,19
Marius Marcoux et Fils	réparation éclairage	246,17
Biblio. centrale de prêt	matériel divers	16,68
Régie inter. sanitaire des Hameaux		1 937,17
Coop. Ham-Nord	final rampe/tablettes	122,96
Christelle Leclerc	matériel tablettes	5,74
Simexco	projet jeux parc	2 398,38
Jambette Évolujeux	3 874,66
Gesterra	récupération mars	227,94
....	vidange avril	1 049,57

Laboratoires d'analyses SM		159,81
Coop. Ham-Nord	tuyauterie terrain de jeux	233,59
Rogers		60,70
Produits d'affaires NEBS	1000 reçus taxes	541,48
Télébec	usine	185,15
Geneviève Boutin	DVD biblio./c.c.	40,24
....	paniers basket	574,85
Coop. Solidarité	essence	25,00
Christiane Leblanc		1 599,68
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
....	loc. mach. avril	500,00
....	électricité camion hiver chez-lui	160,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Gilles Leblanc	c.c. avril	100,00
Receveur général Canada		593,08
Réseau Mobilité Plus		88,94
Postes Canada	circulaires	30,69
Activité compostage 4 mai		150,00
Centre de l'Auto	bearing camion d'hiver	2 859,71
Conseil Sport, Loisir, journées 7 au 9 mai, inscrip. 2 personnes		129,95
Planage d'asphalte Expert	balayage de rues	1 034,78
Médias Transcontinental	annonce adop. règ. 349	191,78
Pratique pompiers avril, 9 pers. x 44h x 12,75\$/h		561,00
Intervention pompiers usine aqueduc, 3 pers.x 9h min. x 18,36\$/h		165,24
Schéma couverture de risques	2 personnes	240,00
Chargées de projet mars (1 pers.)		175,00
....	avril (2 pers.)	1 245,80
....	final peinture MADA	275,00
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	136,20
....	internet	574,87
Hydro Québec	éclairage public	189,04
Hydraulique Vigneault	hose tracteur	31,83
Coop. Ham-Nord	usine	6,97
....	quincaillerie	326,73
Petite caisse	dîner MRC	11,21
Geneviève Boutin	achat pour le parc	315,71
Hydro Québec	terrain de jeux	151,66
....	garage	99,61
....	usine	562,34
....	caserne	79,30
....	c.c.	706,35
....	terrain rue Princ.	26,27
Ministère des Finances	permis boisson 23 juin	83,00
Fonds Solidarité Jeunesse	journée Normand Maurice	104,50
René Poisson inc.	phare	45,03
CPTAQ	demande bornes sèches	275,00
	Total	<u>42 571,93 \$</u>

+ salaires des employés : 2 933,29 \$

01-05-13 correction 04-04-13 AMÉNAGEMENT PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le début des travaux pour l'aménagement du parc intergénérationnel quand le temps le permettra, suivant le budget détaillé par Mme Geneviève Boutin, chargée de projet, dans le cadre du Fonds de développement du sport et de l'activité physique, au montant total de 65 329,95 \$, au-

quel s'ajoute un montant de 10 000 \$, soit la part de la municipalité au Jardin des sages du programme PIQM-MADA (re. 01-12-12).

02-05-13 SOUMISSION ENTRETIEN PELOUSE

Nous avons reçu une soumission, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de M. Gilles Leblanc pour faire l'entretien des pelouses des terrains municipaux, au prix forfaitaire de 2 500 \$ pour l'été 2013.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire vidanger la fosse septique du centre communautaire et la fosse de rétention à l'usine.

03-05-13 APPUI AU PROJET FSTD

Attendu le développement de notre municipalité en matière de services à la population ;

Attendu la diversification de l'offre et de l'augmentation de la clientèle ;

Attendu la nécessité d'une phase 2 pour l'ajout de services et l'embellissement des lieux ;

Attendu le besoin d'agrandissement de l'espace de restauration ;

Attendu une visibilité accrue du commerce situé sur le bord de la route 161 ;

Attendu l'assurance d'une pérennité pour la Coop ;

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuie le projet de la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham, et l'autorise à déposer une demande d'aide financière maximale de 16 700 \$, dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).

04-05-13 APPUI AU PROJET FSTD

Attendu la diversification de la gamme de service à la clientèle touristique ;

Attendu l'ajout d'un service d'hébergement pour les pêcheurs ;

Attendu l'augmentation des dépenses touristiques de sa clientèle ;

Attendu les besoins exprimés par les pêcheurs ;

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuie le projet de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis (Pêche Nicolet), et l'autorise à déposer une demande d'aide financière maximale de 4 000 \$, dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).

05-05-13 DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire la demande pour un permis de boisson pour les activités de la St-Jean Baptiste sur le terrain municipal en arrière de la rue Principale, le 23 juin 2013, au profit du Comité Récréatif NDH inc. Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, est autorisée à signer le formulaire.

La municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise la fermeture de la rue de l'Église le 23 juin, dans le cadre de la St-Jean, pour la course de boîte à savon.

06-05-13 ACHAT DE FLEURS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 500 \$ de fleurs, à même nos surplus, pour embellir les propriétés de la municipalité, incluant 6 jardinières pour mettre sur les poteaux de la rue Principale.

Inscription de 4 personnes au concours Mordus du bénévolat : Benoit Paquette, Normand Paquette, Johanne Allard, Johanne Côté. Leur faire parvenir un petit mot de remerciement au nom de la Municipalité.

Inscription de 1 personne au Prix jeunesse MRC Arthabaska : Taomie Pépin.

07-05-13 LOCATION DES TABLES DE PIQUE-NIQUE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter gratuitement les tables de pique-nique aux organismes de la paroisse, mais de les louer 5 \$ chacune à des particuliers.

Le conseil permet la location de la cuisine seulement les 5 et 6 juillet à Luce Périard.

08-05-13 NOUVEAU MEMBRE COMITÉ DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Michel Cloutier sur le comité de dérogation mineure. Celui-ci rejoindra l'équipe de Messieurs Dany Groleau, Benoit

Paquette, Jacques Ramsay, ainsi que le représentant municipal M. Guy Hudon pour une période de 2 ans.

Semaine de la sécurité civile du 5 au 11 mai sous le thème : «La nature ne pardonne pas ! Ne soyez pas à sa merci !»

Campagne de promotion régionale à Radio-Canada, 21 et 28 avril.

Campagne de Gesterra, «réduisons nos déchets», affiche à installer au centre communautaire prochainement.

09-05-13 PARTICIPATION JOURNÉE NORMAND MAURICE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'inscrive à la Journée Normand Maurice du 19 octobre 2013, et de payer un montant de 104,50 \$ à titre de participation.

Nous avons reçu 2 soumissions pour un ordinateur portable pour la bibliothèque. Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à M. Alain René de voir ce qu'il pourrait nous trouver à moindre coût.

10-05-13 ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ENGAGEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR LE MAINTIEN D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE QUALITÉ

CONSIDÉRANT QUE *le Réseau BIBLIO CQLM a mis en place le programme de certification BiblioQUALITÉ qui vise à reconnaître les efforts d'investissement de chaque municipalité en matière de bibliothèque publique;*

CONSIDÉRANT QUE *la bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-Ham a obtenu un résultat de 3 sceaux livresques sur 5;*

CONSIDÉRANT QUE *la bibliothèque municipale désire s'investir sur une base objective et durable;*

CONSIDÉRANT QUE *les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas le plein potentiel de ses services;*

CONSIDÉRANT QUE *l'élaboration d'un plan de développement personnalisé permettra à la municipalité d'améliorer ce service pour l'ensemble de ses citoyens;*

CONSIDÉRANT QUE *l'apport de la culture, de l'éducation et des loisirs sont importants pour notre communauté;*

CONSIDÉRANT QUE *Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour l'élaboration d'un plan de développement à ses bibliothèques membres;*

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham demande au Réseau BIBLIO CQLM de rédiger un plan de développement pour sa bibliothèque municipale.

11-05-13 MISSION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

ENGAGEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE LA MISSION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'UNESCO, LAQUELLE VALORISE LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE QUALITÉ

CONSIDÉRANT QUE *la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.*

CONSIDÉRANT QUE *l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire.*

CONSIDÉRANT QUE *les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social.*

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'Unesco :

- ✓ créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- ✓ soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- ✓ fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- ✓ stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- ✓ développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;
- ✓ assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
- ✓ développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- ✓ soutenir la tradition orale ;
- ✓ assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales ;
- ✓ fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
- ✓ faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- ✓ soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

12-05-13 Gestion de l'offre en agriculture – appui au maintien du système

Attendu les négociations commerciales en cours entre le Canada et les pays européens et de la région Asie-Pacifique pour d'éventuels accords de libre-échange ;
Attendu que ces accords pourraient éventuellement toucher des produits agricoles ;
Attendu que l'agriculture est l'un des principaux piliers économique du Canada ;

Attendu que c'est avec l'agriculture que sont nées les municipalités de la MRC d'Arthabaska ;

Attendu que le système de gestion de l'offre pour les productions de lait, de poulets, de dindons, d'œufs d'incubation et d'œufs de consommation vise à ce que soient produits les volumes nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins canadiens ;

Attendu que cela permet d'éviter la production de surplus qui devraient être écoulés à perte ;

Attendu que le système de gestion de l'offre amène aussi comme bénéfices des prix à la production et de détail plus stables ;

Attendu que cela favorise le maintien de fermes dans les communautés ;

Attendu que de plus en plus la population est sensible à la consommation d'aliments produits localement ;

Attendu que les producteurs canadiens sous gestion de l'offre comptent entièrement sur le prix du marché et ne reçoivent aucune subvention gouvernementale pour soutenir leurs revenus ;

Attendu que dans ce contexte, ils ont besoin d'être protégés pour éviter que leur marché soit envahi par des productions faites avec des règles moins strictes ;

En conséquence, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham soutienne le gouvernement canadien dans ses négociations commerciales afin qu'il obtienne les conditions nécessaires au maintien intégral de la gestion de l'offre au Canada.

Campagne de Sogetel : pas tellement en faveur dans le cadre de l'embellissement de notre village, demander à la compagnie la durée de la campagne et la grandeur des panneaux, nous n'avons pas de restriction de grandeur dans le cadre de souscription publique pour une durée temporaire, si les gens veulent bien accepter qu'on installe un panneau sur leur terrain.

Nous avons reçu le bilan de Gesterra, pour les matières résiduelles, comparant le tonnage de déchets enfouis par la municipalité comparativement à la MRC.

Il est proposé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter le matériel nécessaire à la réparation des têtes d'entrée de service d'aqueduc.

Il est proposé que Mme Mc Sween et la directrice générale puissent se rendre à une journée de formation donnée par Monty Coulombe à Sherbrooke le 6 juin prochain, en après-midi seulement.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport financier, état des résultats de janvier à avril, préparé par la secrétaire trésorière.

Dépôt de documents de la part de Sylvie Côté, sur une suggestion de tracé de sentier de VTT pour la municipalité, un moment de discussion, on attend le tracé officiel de la part des responsables.

13-05-13 PÊCHE NICOLET

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, étant donné l'urgence de fournir une attestation de conformité pour résidence de tourisme à Pêche Nicolet, et le fait que les représentants de Pêche Nicolet ont démontré une intention ferme de compléter leurs démarches très rapidement afin de se rendre conforme à notre règlement, il est résolu d'approuver que l'inspecteur municipal Pierre Gauthier n'ait pas suivi la procédure courante dans le dossier de l'installation septique au 44 rue Principale (local de Pêche Nicolet). L'entité a déjà entrepris les démarches pour faire évaluer ladite installation.

14-05-13 VENTE DE TABLES DE PIQUE-NIQUE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre 12 tables de pique-nique au coût de 80 \$ chacune à la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nicole Côté, Mme Nolette n'étant pas d'accord, et résolu à la majorité d'accepter que M. Philip Croteau soit à l'essai pour 6 mois à titre de pompier volontaire, il pourra accompagner les pompiers, surveiller les boyaux, la piscine, etc.

15-05-13 RÉSEAU MOBILITÉ PLUS

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham renouvelle l'entente avec le Réseau Mobilité Plus pour une durée de 36 mois, pour les services de téléavertisseurs pour les pompiers.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Nicole Côté pro-maire pour les mois de juin, juillet, août 2013.

16-05-13 REDDITION DE COMPTE VOIRIE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la reddition de compte pour la voirie municipale, tel que préparée par M. Serge Leblanc, comptable.

17-05-13 REMISE D'UN CHEMIN À UN PROPRIÉTAIRE RIVERAIN

Attendu qu'une partie du 10^e rang est fermé à la circulation depuis 1975 ;
Attendu que les chemins du réseau local de niveau 1-2-3 ont été remis à la municipalité en 1993 ;
Attendu l'article 52 de la Loi sur la voirie ;
Attendu que selon cet article, un chemin non entretenu revient de droit au propriétaire duquel il a été détaché et à sa charge ;
Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer M. Jasmin Vigneault et Mme Kathie Provencher de Jasmino Sirop Inc. que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham confirme que, vis-à-vis les lots 5BCDE sur lesquels on retrouvait une partie du chemin du 10^e rang (dans la municipalité de Notre-Dame-de-Ham à partir de la limite de la municipalité de Ham-Nord), sur une longueur de 1 600 pieds (487.68 mètres), ce bout de chemin est dorénavant à leur charge.

Tel que déjà entendu, on fera l'achat de l'Aqua-Mag pour l'usine d'eau potable.

18-05-15 mobilisation du milieu municipal pour le projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- demander au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013 ;
- confirmer dans cette Loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec ;
- acheminer copie de la présente résolution à la première ministre, Mme Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération québécoise des municipalités.

Nous avons reçu du ministère des Transports le rapport d'inspection pour 2 ponts de la municipalité ; en faire part à l'inspecteur de voirie pour évaluer les travaux à faire.

Nous avons reçu un montant de 3 043,93 \$ pour la répartition des montants de collecte sélective, représentant 80% pour 2012.

Lettre de remerciement du Cégep de Victoriaville pour la location gratuite de la salle communautaire au mois d'avril pour leur activité de stage.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire peser le camion de vidange après qu'il

soit passé dans la municipalité, au moins 3 fois par année, afin d'avoir un poids le plus exact possible pour la facturation des services de Gesterra.

19-05-13 TERRITOIRE POUR LE HOCKEY MINEUR

Attendu que Notre-Dame-de-Ham se trouve dans la division de zone d'Asbestos ;
Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a reçu une demande d'un parent ;
Attendu que les parents travaillent à Victoriaville ;
Attendu que c'est le centre urbain le plus près ;
Attendu que la vie active de notre population peut se déplacer à Victoriaville pour les études supérieures, le travail et les loisirs ;
Attendu que c'est plus logique pour les parents d'y inscrire les enfants pour certaines activités sportives ou autres ;
Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fait la demande pour un changement de territoire vers Victoriaville pour la pratique du hockey mineur.

20-06-13 DEMANDE À LA CPTAQ, BORNES SÈCHES

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham doit se conformer au schéma de couverture de risques avant le 31 mars 2014 ;
Attendu les délais nécessaires à l'installation des bornes sèches ;
Attendu que ces bornes sèches doivent être installées avant le début de l'hiver ;
Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la CPTAQ de traiter notre dossier avant le 30 juin 2013, en considérant le caractère urgent de l'installation des bornes sèches.

M. Hudon va demande à Marie-Mai Barlow si elle veut encore s'occuper des plates-bandes de fleurs pour la municipalité.

M. Hudon nous fait un rapport de l'assemblée annuelle de Rouli-Bus.

Demander au propriétaire concerné d'entretenir son terrain à côté de la grotte.

Transfert de poste :

- matériel entretien usine au poste surplus
- achat de fleurs au poste surplus

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21 h 45).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Lise Nolette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

